



SECTION
DU
VAR



COMMUNIQUE DE PRESSE

AMENDES AMÈRES : PRIORITÉ NATIONALE, ABANDON LOCAL

Alors que la Direction Générale des Finances Publiques affiche le recouvrement des amendes comme une priorité nationale, la Direction Départementale du Var a décidé, malgré l'opposition des agents, de modifier l'accueil des usagers de Var Amendes en fermant la caisse et l'accueil généraliste physique.

Actuellement, 80 à 100 personnes se présentent tous les matins devant les portes de la trésorerie, afin de régler leurs amendes mais aussi en quête de renseignements.

À compter du 01 janvier 2024, les usagers ne pouvant régler leurs amendes sur le site amendes.gouv.fr, ni dans les points de paiement de proximité (buralistes), devront se rendre à la caisse du SIP (service des impôts des particuliers) de Toulon ou de Draguignan. Mais ils ne recevront plus aucun renseignement.

Alors certes, l'accueil téléphonique serait développé et les usagers pourraient, dans les cas les plus complexes, prendre un rendez-vous...

Mais que restera-t-il du véritable service public ? Celui où un agent prend le temps de répondre aux usagers, de les conseiller, de les aider...

L'informatisation peut être une avancée pour la majorité de la population. Mais qu'en sera-t-il de ceux qui ne peuvent ou ne veulent être connectés, de ceux qui, perdus, cherchent des explications ?

Les organisations syndicales FO-DGFIP, Solidaires, CGT, CFDT et CFTC finances publiques s'opposent à ce énième démantèlement du service public et s'unissent pour le maintien d'un véritable accueil physique de proximité au service des usagers.

Le service public, c'est plus qu'un clic.

Contacts :

FO Sophie DEGEILH 06 19 81 89 44

Solidaires Laurent DELBANO 06 61 77 22 89

CGT Françoise MARTINEZ 06 22 46 81 64